

## Campagne de recrutement 2022

**Enseignant contractuel**  
**« Droit privé du contentieux – Droit pénal et procédure pénale » (H/F)**

Référence	DROIT-PENAL-50
Intitulé du poste	Enseignant contractuel « Droit privé du contentieux – Droit pénal et procédure pénale » (H/F)
Localisation	Université de Toulon – Campus de Toulon et de Draguignan
Composante ou direction	Faculté de Droit
Type de contrat	Contrat à durée déterminée
Quotité	50% comprenant un service d'enseignement de 192 HeTD sur une année universitaire (100% correspond à 384 HeTD)
Dates de contrat	01/09/2022 au 31/08/2023
Rémunération	Selon qualification et expérience

**Mission principale** : Enseignement

Le service d'enseignement correspond à 192 heures équivalent travaux dirigés sur une année universitaire. L'enseignant assure également les tâches liées à ses activités d'enseignement et participe notamment à la préparation des enseignements, au contrôle des connaissances, à la surveillance et à la correction des examens.

**Nature des enseignements** :

Principalement des travaux dirigés. Si la personne recrutée est titulaire du Doctorat, des cours magistraux sont envisageables en fonction des besoins de la composante pour soulager certains collègues.

**Publics** :

Étudiants des 3 premières années de Licence et étudiants de Master 1<sup>ère</sup> année.

**Types d'enseignement** (cours magistraux / travaux dirigés / travaux pratiques) :

Pour certaines disciplines techniques comme la Procédure pénale par exemple, la composante peine à recruter des vacataires ou des ATER spécialisés dans cette discipline.

Mais en raison du peu de groupes concernés (1 sur Toulon et 1 sur Draguignan), la personne recrutée devra être apte à effectuer des TD dans d'autres disciplines du Droit privé.

**Autres éléments à préciser** :

La personne recrutée doit s'attendre à se voir proposer des TD sur l'Antenne de Draguignan où la composante a parfois du mal à recruter ce qui suppose une certaine mobilité entre Toulon et Draguignan.

**Missions complémentaires** (missions pédagogiques et responsabilités administratives en lien avec l'enseignement) :

En raison de la surcharge de travail de certains collègues titulaires, la personne recrutée sera sollicitée pour assurer des directions de mémoires et de rapports de stage notamment à destination des étudiants de Master 1<sup>ère</sup> année.

**Contraintes particulières** :

Mobilité impérative sur Draguignan.

**Hygiène et sécurité** : expositions aux risques

Chimiques (produits irritants, corrosifs, toxiques...)		oui	X	non
Biologiques (bactéries, parasites, toxines, virus...)		oui	X	non
Physiques (rayonnements ionisants et non ionisants, champs magnétiques, ultrasons...)		oui	X	non
Techniques (port de charges lourdes, bruit, travaux en hauteur, utilisation d'autoclave, machines-outils, soudure, travaux électriques...)		oui	X	non
Travail isolé (hors de portée de voix et/ou de vue)		oui	X	non
Travail sur écran >4H		oui	X	non
Autre(s) risque(s) à préciser :				

**Compétences requises, expérience** :

Diplôme exigé : Licence

Diplôme souhaité : Master 2 en rapport avec la ou les spécialités enseignées

Compétences souhaitées : Mobilité, disponibilité, patience et pédagogie

Expérience souhaitée :

Vu les difficultés rencontrées par les étudiants actuellement après avoir passé près de 1,5 ans en distanciel, une expérience en matière d'enseignement est requise. Il est donc indispensable que la personne recrutée ait déjà assuré des TD par le passé, soit en qualité de chargé de TD vacataire, soit en qualité de chargé de TD ATER dans les spécialités susvisées notamment en Procédure pénale.

Elle devra également maîtriser les règles méthodologiques propres aux exercices juridiques afin d'accompagner les étudiants dans l'élaboration de commentaires d'arrêts et de commentaires d'articles voire dans la résolution de cas pratiques.

La continuité des enseignements dispensés dans le cadre des TD permettra de s'assurer des compétences acquises et de la maîtrise de l'actualité en Droit privé du contentieux comme en Procédure pénale.

Attention, pour les candidats occupant déjà un emploi, la quotité de celui-ci ne doit pas dépasser 50%. Par ailleurs, concernant les agents de la fonction publique, le recrutement sera notamment conditionné par une autorisation de cumul de l'employeur principal.

**Contact(s) au sein de la composante pour tout renseignement relatif aux enseignements** :

Valérie BOUCHARD, Doyenne de la Faculté de Droit de Toulon : [valerie.bouchard@univ-tln.fr](mailto:valerie.bouchard@univ-tln.fr)

**Contact pour tout renseignement d'ordre administratif** :

[recrutement-enseignantcontractuel@univ-tln.fr](mailto:recrutement-enseignantcontractuel@univ-tln.fr)

**Modalités de candidature disponible ici**

**ou**

**Sur le site de l'université en cliquant ici**